

Longroy

Carte scolaire. L'école de Longroy est sauvée

L'ECLAIREUR | mardi 29 août 2017

604 mots



Une manifestation contre la fermeture de l'école avait eu lieu en mai. Au deuxième rang au centre, Jean-Pierre Trolley (photo d'archives).

Menacée de fermeture, l'école de Longroy est finalement maintenue et les cours auront bien lieu en septembre. Une victoire pour le maire de la commune Jean-Pierre Trolley, qui se bat depuis plusieurs mois pour sauver ce service public.

Pour beaucoup, le combat semblait perdu d'avance. Mais le tribunal administratif de Rouen a donné raison à Jean-Pierre Trolley, maire de Longroy, qui s'opposait depuis plusieurs mois à la fermeture de l'école de sa commune, prévue par le rectorat.

« À force de persévérance, nous avons été écoutés et entendus » se réjouit le maire. La décision a été rendue mercredi 16 août et le maire en était à son troisième référé. « Au bout de trois passages devant le juge, j'étais un peu rodé même si c'est toujours stressant. On était confiant, même s'il y avait toujours un doute. On sentait néanmoins que le vent avait tourné pendant l'été, puisqu'en juillet le tribunal avait déjà pris des décisions favorables pour d'autres communes qui étaient dans notre cas ».

Un nouvel enseignant à la rentrée

En écoutant les arguments exposés par le maire, le tribunal a donc décidé de suspendre la décision prise par le rectorat de supprimer la classe de Longroy. Un nouveau jugement doit encore avoir lieu pour confirmer ou annuler les plans du rectorat mais en attendant, l'école pourra accueillir des élèves à la rentrée le 4 septembre. « La décision finale devrait être prise au cours de l'année scolaire » avance Jean-Pierre Trolley.

Sauvée, l'école de Longroy reste néanmoins menacée. « Nous sommes toujours suspendus à la décision de l'inspectrice. Nous devrions avoir 105 élèves inscrits dans le RPI (voir encadré) et il faudra se mobiliser toute l'année pour maintenir l'effectif, voir l'augmenter ».

En attendant, aucun changement n'est prévu dans le RPI pour l'année scolaire, « en dehors d'un nouvel enseignant qui devrait arriver pour s'occuper de la classe » précise le maire.

« La classe vide, ça m'a rendu triste »

De ce combat, Jean-Pierre Trolley sort ravi, mais aussi un peu amer : « Ça prouve qu'il faut persévérer. Mais j'ai été surpris par le manque de dialogue. Nous avons investi beaucoup d'argent dans une nouvelle salle d'évolution, une médiathèque, un accès pour les personnes à mobilité réduite. Le rectorat voulait balayer cela d'un simple revers de main, sans nous écouter. Personnellement, je n'ai jamais voulu croire à la fermeture de l'école. Juste après la fin de l'année scolaire, je me suis retrouvé seul, dans la classe vide, en me disant qu'il n'y aurait peut-être plus jamais d'enfant dans cette salle. Ça m'a rendu triste ».

Son combat, le maire l'a aussi gagné grâce au soutien de l'association Ecole et Territoire, qui milite notamment pour le maintien des écoles en milieu rural. « Le président Lionel Paillardin s'est mobilisé pour nous et je l'en remercie. Il maîtrise les recours juridiques que nous avons pu faire valoir. Sans cette association, je ne suis pas sûr que j'aurais réussi à aller aussi loin ».